

Publié le 28 mai 2020

Balaruc-les-Bains : La Spl des Thermes dans les remous

Première station thermale de France et l'unique en Méditerranée, Balaruc-les-Bains coulait des eaux heureuses. Aujourd'hui noyée sous les pertes, la Spl se bat pour que l'État envoie aux Epl plus qu'une bouée.



Si la légende attribue sa création à Athéna, pas question de tomber sous les coups du Corona ! Du haut de ses deux mille ans d'existence qui l'ont menée jusqu'à la première place du thermalisme national, la station de Balaruc-les-Bains (Hérault) compte donc bien ressortir la tête de l'eau où la pandémie l'a plongée. « Mais encore faut-il que les Epl jouent à égalité avec les autres entreprises », tempête le maire de la ville Gérard Canovas. Après des décennies en régie, l'exploitation des thermes locaux a en effet pris, en 2012, la forme d'une Spl que lui-même préside, une transformation impérative face à un dynamisme qui affichait 53 000 curistes en 2019 et près de 35 millions d'euros de chiffre d'affaires (thermalisme médical, centre de bien-être, cosmétiques).

Mais ça, c'était avant ! « Fermeture oblige, les projections 2020 évaluent le déficit à 10 millions et demi d'euros, une somme supérieure à nos capitaux propres, constitués de 2 millions d'euros de capital social auxquels s'ajoutent 7,5 millions d'euros de réserves », chiffre l' élu. Avec des pertes ramenant ainsi ses capitaux propres sous la barre fatidique de la moitié du capital social, la société anonyme n'a pas le choix : il lui faut, en deux ans, reconstituer des fonds propres.

Un avenir menacé

« Certes une recapitalisation est possible mais sûrement pas à la hauteur du passif et, compte tenu du caractère public de l'entreprise, celle-ci ne peut accéder aux subventions servies aux sociétés privées dans la même situation. Ce défaut d'équité nous plonge donc dans une situation périlleuse que l'emprunt d'État - 8 millions d'euros à rembourser sur un an - ne règle absolument pas », dénonce le PDG de la Spl. Alors que l'établissement travaille activement à un plan de réouverture tenant compte des nouvelles mesures de sécurité, ce dernier craint donc pour l'avenir, et notamment celui des 2 500 emplois directement ou indirectement liés à l'activité thermale. « Malgré de nombreux soins individuels, la fréquentation risque fort d'être à la baisse, d'où le risque de devoir licencier et/ou de renoncer à certains acquis pour tenter de dégager une part de bénéfice susceptible d'absorber le déficit de 2020 », déclare-t-il, concluant : « pour repartir sur des bases saines, la profession a besoin d'un bon coup de fouet ! » N'est-ce pas là, d'ailleurs, toute la philosophie thermale ?...